

# ATELIERS ADULTES

## NOUVELLE INSCRIPTION

### SAISON 2024-2025



Vous souhaitez vous inscrire à l'un de nos ateliers et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.



Quelques petites informations avant de procéder à votre inscription :

1. **L'adhésion au Centre Social est obligatoire.** Il s'agit d'une adhésion familiale. Pour la saison 2024-2025 le tarif est fixé à **5.00€**. Elle est non remboursable. Seuls les adhérents au Centre Social peuvent s'inscrire aux activités proposées.
2. **La fiche d'inscription, est un document obligatoire.** Vous devez la remplir et la retourner accompagnée de votre règlement. **Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du bulletin d'inscription, accompagné du règlement. ATTENTION ! Le règlement de l'adhésion doit faire l'objet d'un paiement séparé.**
3. **Les Tarifs ateliers sont révisés annuellement. Pour les habitants hors Beaupréau-en-Mauges\*, un supplément de 10€ s'applique.** En cas de paiement par chèque, il conviendra d'ajouter le supplément de 10€ au 1er chèque. Pour les personnes qui ont opté pour le prélèvement, les 10 € seront débités sur le 1er trimestre.
4. **Tout trimestre commencé est dû.** En cas d'arrêt de l'activité pour raison de santé, vous devez impérativement présenter **un certificat médical** au secrétariat.
5. **Règlement: Vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique** (paiement en 3 fois), il vous suffit de fournir un RIB au Centre Social au moment de votre inscription. **Vous souhaitez payer par chèques**, il s'agit de fournir un chèque pour le 1<sup>er</sup> trimestre et un second pour le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre.
6. **Protection des données:** Dans le cadre de la loi relative à la RGPD, nous vous informons que vos données sont conservées pendant 3 ans dans notre base, après la fin de validité de la dernière adhésion familiale. Vous avez un droit de rectification de vos données. Vous devez en faire la demande par écrit ou par mail.

\*Beaupréau-en-Mauges : Andrezé, Beaupréau, la Chapelle du Genêt, Gesté, Jallais, la Jubaudière, la Poitevinière, le Pin en Mauges, Saint Philbert en Mauges, Villedieu la Blouère

# TARIFS 2024-2025

**SEULS LE PAIEMENT DE L'ADHESION DE 5.00€ AU CENTRE SOCIAL ET VOTRE REGLEMENT « ATELIERS » VALIDENT VOTRE INSCRIPTION. L'ADHESION EST VALABLE POUR TOUS LES MEMBRES DU FOYER.**

<b>YOGA</b> Supplément de 10€ à rajouter sur votre premier règlement pour les Hors Beaupréau-en-Mauges	Prélèvement en 3 fois		
	15/11	15/02	15/05
	67€	67€	67€
	1 règlement	Par chèques : 2 règlements	
	10/11	10/11	10/01
	201€	67€	134€

<b>GYM DOUCE</b> Supplément de 10€ à rajouter sur votre premier règlement pour les Hors Beaupréau-en-Mauges	Prélèvement en 3 fois		
	15/11	15/02	15/05
	43€	43€	43€
	1 règlement	Par chèques : 2 règlements	
	10/11	10/11	10/01
	129€	43€	86€

<b>QI GONG</b> Supplément de 10€ à rajouter sur votre premier règlement pour les Hors Beaupréau-en-Mauges	Prélèvement en 3 fois		
	15/11	15/02	15/05
	61.50€	61.50€	61.50€
	1 règlement	Par chèques : 2 règlements	
	10/11	10/11	10/01
	184.50€	61.50€	123€

## RÉDUCTIONS:

- si **deux personnes** du même foyer participent à un atelier adulte, une **réduction de 10%** est appliquée au tarif de l'atelier le **moins cher**.
- si une personne participe à **deux ateliers** adultes, une **réduction de 10%** est appliquée au tarif de l'atelier le **moins cher**.
- pour les demandeurs d'emploi au moment de l'inscription et sur présentation d'un justificatif, une **réduction de 15%** est appliquée au tarif de l'atelier pour lequel il s'inscrit.

**Le cumul des réductions n'est pas possible. Si vous présentez plusieurs réductions, il vous sera appliquée la plus avantageuse pour vous.**

# FICHE INSCRIPTION ATELIERS 2024-2025

Inscriptions à partir du 9 JUIN 2024

## Participant 1

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Atelier(s) souhaité(s) : .....



## Participant 2

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Atelier(s) souhaité(s) : .....

## Coordonnées

Adresse .....

Commune déléguée: .....

CP: ..... Ville: .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Ne souhaite pas recevoir d'informations par mail

Situation professionnelle :

Actif  Retraité

Demandeur d'emploi  Etudiant



## Autorisation diffusion de l'image

J'accepte l'autorisation de la diffusion de mon image prise lors des cours ou des ateliers auxquels je participe, sur les différents supports de communication du Centre Social Evre et Mauges (plaquettes, site internet, tracts ...)

OUI

NON

# SEULS LE PAIEMENT DE L'ADHESION AU CENTRE SOCIAL ET LE DEPOT DE VOTRE REGLEMENT « ATELIERS » VALIDENT VOTRE INSCRIPTION

**LE PAIEMENT DE L'ADHESION FAMILIALE 2024-2025: 5.00€  
DOIT ÊTRE RÉGLÉE SÉPARÉMENT.**

## Choisissez votre mode de règlement

- prélèvements
- chèque(s) (à l'ordre du Centre Social Evre et Mauges)
- espèces
- chèques ANCV ou coupons sport
- bons Intermarché

**Supplément de 10 € par personne à rajouter sur votre premier règlement  
pour les personnes habitant Hors Beaupréau-en-Mauges**

## ACTIVITE CHOISIE

### Yoga

- mardi** 9h00 - 10h00
- mardi** 10h00-11h00
- jeudi** 18h20 - 19h20
- jeudi** 19h30 - 20h30

**Propositions pour remplacer  
les cours du mercredi :**

- vendredi** 9h15 - 10h15
- vendredi** 10h30 - 11h30

### Gym douce

- vendredi** La Poitevinière 9h30 -10h30
- lundi** Andrezé 10h30-11h30
- jeudi** Beaupréau
  - 9h00 - 10h00
  - 10h00 - 11h00
  - 11h00 - 12h00

### Qi-Gong

- lundi** 10h00 - 11h00
- lundi** 11h15 - 12h15
- lundi** 18h00 - 19h00



**Le Centre Social se réserve le  
droit d'annuler un ou plusieurs  
cours ou créneaux horaires, si le  
nombre d'inscrits n'est pas  
suffisant ou si les conditions  
sanitaires le nécessitent.**



**Centre Social Evre & Mauges**

Espace Simone Veil - 10 rue du Sous-préfet Barré  
Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges  
☎ 02.41.63.06.33 - ✉ accueil@cs-evreetmauges.fr  
<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

